

PROTOCOLE
de la Convention sur la sécurité sociale
entre le Canada et l'Espagne

Le Canada

et

le Royaume d'Espagne,

*Prenant acte de la Convention sur la sécurité sociale entre le
Canada et l'Espagne, qui a été signée à Madrid le 10 novembre
⁽¹⁾
1986, et*

*Désirant renforcer davantage les relations entre eux dans le
domaine de la sécurité sociale,*

Sont convenus des dispositions suivantes :

(1) Recueil des traités du Canada 1988 N° 22